



SE-Unsa Savoie



SNUipp-FSU Savoie

Chambéry, le 5 novembre 2017

Monsieur l'Inspecteur d'Académie- DASEN
de la Savoie
131 avenue de Lyon
73 000 Chambéry

Objet : dépôt d'une alerte sociale

Monsieur le Directeur Académique,

Conformément aux dispositions de la loi 2008-790 du 20 août 2008, nous avons l'honneur de vous notifier les motifs qui conduisent le SNUipp-FSU 73 et le SE-Unsa 73 à envisager le dépôt d'un préavis de grève pour les enseignants du premier degré de la Savoie, et plus spécifiquement les enseignants exerçant les fonctions de directeurs et directrices d'écoles, et ce pour la période allant du lundi 21 novembre 2017 au vendredi 6 juillet 2018.

Les motifs de l'alerte sociale sont les suivants :

- Suppression des contrats aidés entraînant la disparition des aides administratives à la direction d'école ;
- Accumulation et lourdeur des tâches demandées aux directeur(trices) d'écoles ;
- Absence de la simplification administrative tant annoncée ;
- Augmentation des RPS et de la souffrance au travail.
- Difficultés de mise en œuvre des règles de sécurité dans les écoles

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Académique, en notre profond et sincère dévouement au Service Public d'Éducation.

Pour le SE-Unsa Savoie
Ludovic Bérenger

Pour le SNUipp-FSU Savoie
Sarah Hamoudi-Wilkowsky